



DÉCOUVREZ LES LAURÉATS DES TROPHÉES DES COPROS

de Melun Val de Seine

6 MARS 2024

Deux copropriétés ont été primées lors de la remise des Trophées des Copros de Melun Val de Seine : les résidences Paul Verlaine et René Pouteau, situées à Melun. La cérémonie s'est tenue ce mercredi 6 mars, en présence de M. Delmer, vice-président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine ([les photos de la cérémonie](#)).



LE GRAND PRIX DES COPROS

Lauréate : la résidence Paul Verlaine

Cette copropriété de 126 logements a opté pour un programme de travaux complet, alliant ouvrages collectifs et travaux d'intérêt collectif sur les parties privatives : isolation de l'enveloppe, remplacement de l'intégralité des menuiseries d'origine, mise en place d'une ventilation hygroréglable, régulation et équilibrage du réseau de chauffage...



Ce projet de rénovation énergétique globale a permis de réduire la consommation énergétique de la résidence de 58% et d'atteindre le niveau BBC.

A travers ce prix, c'est l'engagement des acteurs du projet, et notamment du conseil syndical très investi, que le jury a voulu féliciter. Le prix met aussi en avant l'exemplarité de l'opération, qui donnera une impulsion aux copropriétés voisines.

[Le projet en vidéo](#)



LE PRIX COUP DE COEUR DU JURY

Lauréate : la résidence 50 rue René Pouteau

Pour le Prix Coup de cœur, le jury a souhaité porter un message différent : la rénovation en copropriété ne doit pas laisser de côté les petites copropriétés en bâti ancien en centre-ville. C'est le cas de la Résidence René Pouteau, composée d'un commerce au rez-de-chaussée et de six logements, située sur la Place Saint Jean, en hypercentre melunois.

Un programme de réhabilitation complet a été réalisé dans le cadre de l'OPAH-RU portée par la SPL et la Communauté d'agglomération de Melun Val de Seine. Les travaux ont permis de remettre aux normes et de revaloriser le bâtiment, tout en améliorant le cadre de vie des occupants. Les subventions octroyées par l'Anah et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine ont permis de réduire la quote-part des copropriétaires de 66%.

Le jury a souhaité mettre en avant la difficulté de rénover des bâtis anciens et l'importance de l'appui financier des acteurs publics pour des projets de ce type.

+ d'info sur le projet

MERCI AUX MEMBRES DU JURY :

- **Olivier DELMER**, vice-président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine
- **Djamila BOUNAGA**, conseillère France Rénov', chargée copropriétés
- **Jean-Jacques BOUSSAINGAULT**, président du Parc naturel régional du Gâtinais français
- **Nathalie DA SILVA**, juriste à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de Seine et Marne
- **Grégoire DUTERTRE**, directrice du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement 77 (CAUE)
- **Christelle REGANHA**, chargée de mission métiers et environnement à la Fédération Française du Bâtiment (FFB)

En savoir plus

LE CONCOURS

Les Trophées des Copros de de Melun Val de Seine font partie d'un ensemble de concours déployés entre 2022 et 2023 dans plusieurs territoires en France.

Ces territoires ont été désignés au sein du programme Rénovons Collectif ; ils valorisent des initiatives locales pouvant être dupliquées pour un impact national.

Les trophées répondent à trois objectifs :

- Valoriser les réalisations de copropriétaires pour la conduite de ces projets d'envergure ;
- Mettre en avant les professionnels engagés dans la rénovation, et notamment les syndics ;
- Prouver que la rénovation énergétique, c'est possible et accessible à tous !

Co-organisé par

